

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 21 octobre 2019 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Roy
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2019-10-155 1. Ouverture de la séance et présences

À 17 h, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2019-10-156 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté dans l'avis de convocation.

Séance extraordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
lundi 21 octobre 2019 à 17 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
 - 3.1 Octroi du contrat pour l'achat du garage préusiné
 - 3.2 Achat de composantes et fournitures pour le garage
 - 3.3 Achat d'un abri pour la voirie
4. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour
5. Levée de la séance

Adoptée

3. Administration

3.1 Octroi du contrat pour l'achat du garage préusiné

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

3.2 Achat de composantes et fournitures pour le garage

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

3.3 Achat d'un abri pour la voirie

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

4. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Aucune question de l'assistance.

2019-10-157 5. Levée de l'assemblée

À 17 h 58, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière